

Canada, États-Unis, Mexique

*Frank Paris
Claude Martinaud
Pierre-Yves Boillet*

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2012
ISBN : 9782100583874

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Premiers regards sur une question
au programme... et sur la Géographie 1

1 L'ensemble Canada – États-Unis – Mexique :
une affaire d'identités ou de choix
de découpages, politiques ou autres ? 17

2 La construction de territoires et d'États,
marqués par la diversité paysagère 35

3 Dynamiques de la démographie, dynamiques
du peuplement et dynamiques sociétales 58

4 L'Amérique du Nord urbaine 82

5 Les territoires ruraux d'Amérique du Nord
et leurs activités majeures 103

6 Les mobilités et les supports des flux en Amérique du Nord 123

7 Des économies de services qui n'ont pas éliminé
le secteur industriel 144

8 Des reconsidérations dans la gestion des territoires
et des ressources 167

9 Centres et périphéries de l'Amérique du Nord 186

10 Géopolitique interne de l'Amérique du Nord 200

11 Une Amérique du Nord : d'une intégration à une structuration
des Amériques et du monde ? 208

Bibliographie 218

Index 221

INTRODUCTION

Premiers regards sur une question au programme... et sur la Géographie

Tout **ensemble géographique**, donc traité par la discipline, procède d'un **découpage légitimé** par des facteurs mouvants. Le choix de poser au concours un ensemble formé par trois États se fonde sur sa signification particulière, signification qui induit pour partie le regard problématique à porter sur un tel objet spatial et, par là même, territorial.

Les premiers découpages géographiques, portés par la « région » vidalienne et poursuivis par les entreprises de « Géographie régionale », procédaient d'un faisceau de logiques parmi lesquelles les orientations politiques n'étaient pas absentes. Les géographes I. Lefort et Ph. Pelletier rappellent¹ en effet que le « pays », ce morceau interne à une région homogène par ses paysages, n'était pas sans évoquer les « petites patries » portées par la France de la III^e République et l'esprit revanchard dont a bénéficié la Géographie alors institutionnalisée. Les évolutions postérieures ont plutôt étudié des ensembles régionaux plus neutres, fondés parfois sur les seuls critères physiques. À l'heure actuelle, il s'agit davantage d'interroger des territoires pertinents en référence à l'action humaine. Le sceau de l'étude est d'ailleurs celui d'une **Géographie des territoires** et non plus celui d'une « Géographie régionale », classique. L'action humaine, nécessaire à l'existence de territoires, peut procéder de deux logiques, entre une entreprise institutionnelle de créations territoriales à plusieurs niveaux – portant sur les superficies les plus vastes, comme dans le cas des intégrations macrorégionales comme l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) ou l'Union européenne, ou à des niveaux plus fins comme celui d'un État – et une expérience humaine, concrète, apparentée à l'habiter et/ou à la fréquentation de lieux au cours d'une vie. La Géographie d'un ensemble constitué du Canada, des États-Unis et du Mexique doit donc être menée selon ces approches possibles pour en légitimer le traitement.

1 Sous-continent, construction politique ou simple juxtaposition d'États voisins ?

1. Quel sens pour une telle association ?

a. Canada, États-Unis, Mexique ou Amérique du Nord ?

La formulation de la question au programme est pour partie floue, et deux intitulés sont successivement apparus. Le premier – « L'Amérique du Nord » – prend soin de préciser ensuite les trois États au programme, pour inclure sans conteste le Mexique. Cette

1. I. LEFORT et Ph. PELLETIER, *Grandeurs et mesures de l'écoumène*, Economica, coll. Anthropos, 2006.

seconde formulation est celle davantage portée par les instructions officielles, pointant une plus grande neutralité ou soulignant que la dimension économique et institutionnelle – on a là les trois États membres de l'ALENA – est devenue fondamentale, aux dépens d'une approche culturelle qui séparerait Amérique latine (comprenant le Mexique) et Amérique du Nord ancrée dans le monde anglo-saxon. Le découpage dû aux mers et à la dérive des continents peut en ce sens apparaître comme à dépasser ou à justifier, pour définir des ensembles réellement territoriaux, composés par une identité particulière qui, révélée et/ou construite, en constitue l'un des fondements majeurs.

En revanche, l'idée de simple juxtaposition de trois États ne peut convenir. Elle peut certes apparaître de prime abord mais le passage à des niveaux moins vastes que ceux nationaux légitime un tel traitement. Des perspectives territoriales véritables apparaissent au niveau de régions transfrontalières, qu'il s'agisse de la Mexamérique – archipel de peuplement et d'activités économiques situé de part et d'autre de l'une des frontières les plus surveillées du monde – comme de la *Main Street America* ou de la *Puget Sound*, détaillées par la suite. Nulle autre construction aussi dynamique n'apparaît au sud du Mexique, construction qui légitimerait encore davantage une extension vers le sud et l'isthme panaméricain de l'Amérique du Nord.

b. Une unité de façade, cimentée autour de considérations économiques voire diplomatiques

Identifier une Amérique du Nord, en incluant le Mexique, semble se calquer sur l'ALENA. Cette intégration macrorégionale, réponse à la construction européenne pour favoriser le libre-échange entre trois États, semble donner une **impression d'unité** à l'Amérique du Nord. Cette unité n'est pourtant que de façade tant les différences restent importantes dans toutes les dimensions prises en compte par l'analyse géographique.

L'Amérique du Nord, simple notion ou réalité reconsidérée ?

L'ALENA relève d'une dimension commerciale sans pouvoir être étendue à toute l'économie. Cette alliance née en 1994 n'est d'ailleurs pas aussi aboutie que l'Union européenne actuelle. Bien que marquée par de multiples diversités, l'UE recherche des solidarités entre États membres et se montre soucieuse d'un développement régional équilibré. En revanche, l'ALENA s'attache avant tout à rompre les barrières douanières et à favoriser flux commerciaux et financiers. L'usage a en effet consacré l'expression d'Amérique latine pour désigner la partie du continent qui se situe au sud du Rio Grande, soit, la frontière actuelle entre les États-Unis et le Mexique. Parler d'Amérique du Nord, c'est donc à la fois s'intéresser au tandem États-Unis-Canada, mais en y incluant le Mexique, lequel relève de l'Amérique latine. Au début des années 1990, le Mexique, d'ailleurs en plein renouveau, abandonne progressivement ses vieux mythes, ceux qui ont façonné le Mexique moderne, au profit d'un pragmatisme plus prégnant et d'une politique économie réaliste : il s'agit d'« un retournement idéologique complet »¹. L'Amérique du Nord existe-t-elle donc en fin de compte ou n'est-elle qu'une création *a posteriori*, essentiellement économique (les échanges avec les États-Unis constituent aujourd'hui plus des deux tiers du commerce extérieur mexicain) ? D'autres arguments défendent une **diversité** rendant peu opérante une construction territoriale. Les sociétés canadiennes, états-uniennes et mexicaines procèdent de logiques bien diverses, si l'on peut d'ailleurs

1. Y. LACOSTE, dir., *Dictionnaire géopolitique des États*, Flammarion, Paris, 1994, p. 391.

plaider pour une société considérée à l'échelle d'un pays. Le **niveau de développement**, qui croise données économiques et données sociales, n'est pas le même entre ces trois États et une césure demeure entre l'Amérique anglo-saxonne et le Mexique, malgré l'évident rattrapage en cours. L'**approche culturelle** ne peut que souligner les oppositions entre une Amérique anglo-saxonne, dont les frontières politiques actuelles englobent pour partie des réalités paysagères inscrites dans une géohistoire et justement cette présence latine apportée par les Espagnols voire les Français. Les réalités héritées de la colonisation latine ne se limitent pas au seul Mexique et débordent sur la frange méridionale des États-Unis. Ces perspectives géohistoriques trouvent encore à se repérer pour partie à l'heure actuelle. La **diversité paysagère**, notamment rurale, est grande, en fonction des reliefs alliés aux considérations climatiques. Mais une construction territoriale peut se fonder sur une diversité paysagère, à l'image de l'Union européenne, dont le projet politique se fonde aussi sur la construction d'une identité commune mêlant des éléments culturels aussi divers que la nature démocratique des régimes politiques ou un capitalisme soucieux d'accorder une place non négligeable (bien que variable) au secteur public comme instance interventionniste.

Des individualités étatiques bien marquées

Si l'ALENA est à finalité économique, cet accord procède d'une **volonté politique** qui pourrait apporter un **argument en faveur d'une unité**. La dimension politique, saisie dans une perspective territoriale, recouvre une foule de réalités, à commencer par les logiques d'administration des territoires, de la part de l'autorité publique comme du secteur privé. Les découpages territoriaux, hérités de la colonisation, relèvent de logiques tant guidées par des perspectives anglo-saxonnes et donc protestantes, que latines et catholiques. L'aspect géopolitique va au-delà. Il permet d'envisager les rapports de pouvoir qui sont développés entre acteurs à plusieurs échelles, à propos d'objets territoriaux ou de territoires. Sans structure commune de décision et de positionnement diplomatique, les politiques menées par les trois États au programme permettent de saisir des divergences et des rattachements divers : si les États-Unis et le Canada appartiennent à l'OTAN, ce n'est pas le cas du Mexique. Si ce dernier fait partie de l'OCDE (depuis 1994) et du G20, son absence dans le groupe de Cairns peut néanmoins être lue comme un soutien implicite aux États-Unis. Les règlements internes des affaires de « géopolitique intérieure » (expression popularisée en Géographie par Y. Lacoste), rapports de pouvoir entre acteurs antagonistes dans lesquels les forces voisines ne sont pas toujours absentes, relèvent aussi de pratiques différenciées.

c. Mener une étude géographique d'un ensemble territorial

Ce très rapide panorama des champs de l'analyse géographique – champs qui structurent les chapitres de cet ouvrage – montre déjà les différences internes à l'Amérique du Nord, pour une mise en perspective menée à travers la confrontation des seuls États.

Ce même panorama a pour but de montrer au candidat les éléments à décliner pour envisager une lecture la plus complète possible des réalités territoriales dans toutes leurs composantes. On rappellera ces dernières pour mémoire, à travers une liste que le candidat doit avoir en tête pour apprécier les réalités géographiques dans leur totalité : sont à considérer sous un angle spatial et territorial les **données économiques, sociales, politiques, géopolitiques, administratives, culturelles et symboliques**. Une **lecture géohistorique** est bienvenue, tant pour expliquer une situation présente que pour souli-

gner ou non des divergences. Le **cadre paysager** dit naturel – ou d'allure naturelle du fait d'une transformation variable de la donne naturelle initiale – répond à des considérations tant culturelles que sociales et économiques.

Le degré de présence de chaque réalité dans un exposé ou une copie est bien sûr fonction du sujet posé, mais la plupart se prêtent à une prise en compte de chacun selon une pondération à estimer avec justesse.

2. Dépasser la possible légitimité des découpages naturels

a. Quelle légitimité pour les découpages naturels ?

Plusieurs Amériques sont couramment individualisées sur le plan géologique, ce que les découpages continentaux reprennent. Il n'en va bien sûr pas de même pour les découpages étatiques, malgré les formes de relief nées de ces forces géologiques qui donnent lieu à des supports courants de tracés frontaliers (montagnes et leurs lignes de crête...).

L'Amérique du Nord géologique ne correspond pas aux trois seuls États au programme. La plaque continentale qui la porte englobe pour partie le nord du Guatemala. Elle se poursuit d'ailleurs à l'ouest pour partie vers l'Eurasie par une continuité aujourd'hui sous-marine. Un véritable plateau continental se repère au niveau du détroit de Béring, pour des profondeurs peu importantes (entre 60 et 100 m). On rappellera d'ailleurs que ce bras de mer entre Alaska et Sibérie orientale a été le point de passage des ancêtres des populations amérindiennes lors de la dernière glaciation, la glaciation Würm. Son maximum – il y a 20 000 ans – est ainsi l'époque des flux humains et faunistiques à travers l'actuel détroit.

Au sens géologique, la continuité d'un « continent » américain dans son ensemble, de l'Alaska à la Terre de Feu, n'est donc que relative et surtout « récente ». L'Amérique du Nord procède d'une indépendance envers les terres européennes, par détachement, alors que l'Amérique du Sud est née d'un détachement de l'Afrique. Le contact entre les deux ensembles se situe au sud du Mexique, avec la zone de failles transversale de Polochic-Motagua. De la sorte, la limite méridionale de l'Amérique du Nord chevauche les frontières politiques sans que ces dernières ne respectent la première. La plaque continentale nord-américaine exclut d'ailleurs la Californie et une partie de l'ouest du Mexique, situées sur la plaque du Pacifique, pour deux plaques entrant en contact le long de la faille de San Andreas. Quant à l'Amérique centrale, dont le Mexique serait exclu désormais sur le plan humain, elle repose pour partie sur la plaque caraïbe.

b. La confrontation entre découpages naturels et découpages étatiques : quels territoires retenir ?

Au-delà de ces rapides questionnements d'ordre géologiques, l'appartenance de certains territoires ou non à la question au programme interroge, en fonction de l'intitulé retenu. On a décrit une Amérique du Nord sur le plan géologique, qui inclut donc le Groënland, territoire sous souveraineté danoise malgré sa grande autonomie. L'inclure permettrait d'ailleurs de faire un lien entre sa gestion et celle des territoires proches du Grand Nord canadien. De même, Saint-Pierre-et-Miquelon, terres de l'Outre-Mer français, s'inscrivent dans cette Amérique du Nord malgré leur apparente marginalité. Mais ces terres ne seront pas traitées, au vu de l'intitulé qui précise les trois États au programme.

Énoncer les trois États au programme pose néanmoins la question des **dépendances**, notamment celles des États-Unis. Que faire en effet des îles Hawaii ou de Porto Rico par exemple, terres américaines situées au cœur du Pacifique pour les premières, dans les Caraïbes pour le second ? En tant territoires à part entière des États-Unis, ils sont à examiner pleinement. Toutefois, leur reconnaître une situation à part – selon toutes les dimensions de l’analyse géographique – pourrait décrédibiliser leur prise en compte. Si les Hawaii sont aujourd’hui bien intégrées aux dynamiques américaines – et l’élection de B. Obama à la présidence américaine peut symboliser ce lien devenu très fort – Porto Rico n’est plus dans cette situation de manques non comblés par les acteurs américains privés comme publics. Un regard nouveau, depuis une quinzaine d’années, pousse à des flux financiers (investissements, aides publiques) qui marquent eux aussi une dynamique d’inclusion dans un territoire à la situation socio-économique comparable à certaines terres mexicaines. Insularité et tropicalité ne sont donc plus des facteurs d’antagonisme et ces deux terres méritent aussi d’être pleinement prises en compte, de manière ponctuelle comme plus détaillée. En revanche, l’appartenance de l’Alaska au sujet ne saurait être questionnée.

Ce cadre décrit et les limites dressées, quelle lecture proposer ?

2 Une lecture géographique particulière à adopter ?

1. Les sources de la connaissance en France

a. Des pôles de recherche français...

Les trois États au programme ne fédèrent pas en France de pôles communs de recherche. Canada et États-Unis sont même peu représentés parmi les terrains de recherche et les publications liées ne relèvent pas d’une école géographique ou de laboratoires particuliers. Ils sont plutôt le fait de chercheurs selon deux logiques majeures.

La première concerne des **géographes spécialistes de l’étude de ces États**. Peu nombreux, ils sont dispersés en France et ne sont pas associés par des laboratoires communs. C. Ghorra-Gobin et Y. Boquet sont les grands spécialistes français des États-Unis, au même titre que M. Goussot et Ch. Montès. J.-P. Charvet et G. Dorel, à présent émérites, ont été des spécialistes des États-Unis, notamment en Géographie économique. Le Canada a été étudié jusqu’aux années 1980-1990 par des géographes lyonnais, comme J. Pelletier ou H. Rougier. Les spécialistes du Mexique sont plus nombreux. A. Musset et J. Monnet font partie d’une génération nouvelle qui a remplacé celle de C. Bataillon. Surtout, le Mexique est inclus dans les pôles de recherche sur l’Amérique latine. Pluridisciplinaires, ils sont localisés en France à Paris (autour de l’IHEAL, Institut des hautes études de l’Amérique latine, au sein de l’université Paris III) et à Toulouse (au sein de l’IPEAT, Institut pluridisciplinaire pour les études sur les Amériques à Toulouse). Le Mexique n’y est qu’un État parmi d’autres semble-t-il, au vu de publications qui ne le privilégient sans doute pas à la mesure de son poids au sein de l’ensemble que serait l’Amérique latine. Le Brésil semble en ce sens davantage privilégié par les études géographiques.

La seconde logique concerne un **regard plus ponctuel autour des territoires des trois États**. Elle est le fait de géographes travaillant sur des objets d’étude d’ordre général et qui interrogent ces réalités dans les États au programme. Nombreux sont par exemple

les géographes de l'urbain qui interrogent les fécondes réalités nord-américaines, par le biais le plus souvent de monographies locales qui, rapportées à une dimension plus générale, permettent d'enrichir tant la connaissance factuelle que d'affiner les constructions conceptuelles. La notion de fragmentation territoriale trouve un écho particulier en Amérique du Nord par l'apparition de lieux particuliers et de discontinuités territoriales paysagères comme mentales de plus en plus importantes. Des géographes à la recherche d'approches différentes de la Géographie ont trouvé dans l'Amérique du Nord des terrains intéressants, à l'image de l'intérêt de P. Claval et de ses traitements territoriaux par le biais d'une approche culturelle laissant une grande part aux constructions historiques.

b. ... aux pôles francophones voire anglophones

Le Canada est sous-représenté dans toutes ces interrogations. Il ne faut pas oublier le poids des géographes canadiens francophones, souvent précurseurs dans nombre d'analyses géographiques. Les publications des *Cahiers de Géographie du Québec*, largement diffusés et accessibles en France, constituent des apports méthodologiques et factuels fondamentaux.

Il ne faut pas oublier les apports anglophones dont certains ont été traduits et continuent de fournir des clés de lectures critiquées pour leur ancienneté sans être remplacées par des approches nouvelles radicalement opposées. Il en va ainsi de l'École dite de Chicago en Géographie urbaine, dont les conclusions et les théories continuent d'être étudiées.

Comment traiter enfin de l'Amérique du Nord (et des États-Unis en particulier) sans faire référence à Gottmann ? Ce chercheur français (1915-1994) reste attaché au terme de *Mégalopolis*, devenu un concept de Géographie urbaine et régionale. Les États-Unis ont constitué son terrain de recherche fondamental et une référence à ses travaux est souvent la bienvenue dans une copie ou un oral, de leçon comme d'épreuve sur dossier, pour des ouvrages comme *Megalopolis* (1961) ou *La Politique des États et leur géographie* (1952).

2. Des approches géographiques à reprendre ?

a. Une accentuation du culturel aux dépens d'autres points d'intérêt ?

Les canaux de la connaissance et les points d'intérêt à considérer pour traiter des trois États au programme ont été décrits plus haut. Force est pourtant de constater que les sources françaises choisissent d'accentuer certains aspects plus que d'autres. Parmi eux, l'approche culturelle est un puissant leitmotiv des lectures territoriales nord-américaines. Il en va ainsi de la dernière *Géographie universelle*, dont le tome *États-Unis, Canada*¹ (1991) est porté par de telles considérations pour sa partie canadienne. L'approche sur les États-Unis est à la fois classique pour cette publication, tout comme inscrite pour partie dans l'esprit de son directeur, R. Brunet, dont l'analyse chorématique est alors à son apogée. Le tome sur l'*Amérique latine*² (1991) accentue cette vision, avec des schémas pensés à plusieurs échelles ; le Mexique est toutefois en retrait de cette vision, son rédacteur (C. Bataillon) soutenant moins cette vision de la Géographie que les rédacteurs des pages sur le Brésil (H. Théry) ou certains des pays andins (J.-P. Deler).

1. A. BAILLY, G. DOREL, J.-B. RACINE, P. VILLENEUVE, *Géographie universelle, États-Unis, Canada*, Belin-Reclus, 1991.

La **lecture culturelle** des territoires, fondée sur un intérêt pour les données immatérielles qui expliquent les organisations territoriales et qui scellent dans le matériel des réalités de l'ordre du symbolique, est portée par certains géographes. Il en va ainsi des premiers travaux de J. Monnet à propos de Mexico, fondés sur les images développées par cette ville chez ses citadins et autres personnes en faisant l'expérience territoriale.

Cette vision n'est bien sûr pas la seule. L'**approche économique** (développée par exemple par J.-P. Charvet et G. Dorel) a trouvé à s'exprimer de manière magistrale, autour du vaste secteur agricole des États-Unis et des marchés mondiaux qu'il alimente. *Les Greniers du monde*¹ (à propos des territoires céréaliers les plus importants du monde) ou *Agriculture et grandes entreprises aux États-Unis*² (à propos du complexe agro-industriel américain) en sont les exemples les plus frappants. Des **études d'essence plus sociales**, centrées sur l'analyse d'un groupe humain particulier, ont aussi été proposées. Il en va ainsi des travaux de J.-C. Vernex sur les Acadiens (« Les Acadiens », 1979, texte tiré de sa thèse *Les Francophones du Nouveau-Brunswick*, 1978).

b. Des lectures des réalités territoriales à reprendre ?

Faut-il à ce titre limiter la réflexion dans les copies ou les exposés à ces seules perspectives ? Il s'agit encore une fois de proposer **l'analyse géographique la plus complète possible**. Le regard n'est pas nécessairement à accentuer vers cette direction en cas de sujet d'ordre général mais toutes les thématiques liées à de la géohistoire peuvent être reprises. Toutes les études mentionnées plus haut restent des références en Géographie, références dont les chiffres et les conclusions, datés, peuvent toutefois être consultés pour y repérer un tel esprit géographique. Autant de lectures qui, bien que déjà anciennes, peuvent donc fournir matière à réflexion pour le candidat qui peut ainsi mobiliser ces réalités dans une perspective géohistorique – confrontée au non à la réalité actuelle – ou qui peuvent donc être sollicitées pour y lire une vision particulière de la Géographie, répondant ainsi aux attentes de l'épreuve sur dossier.

c. Des lectures géographiques dans l'air du temps

Au-delà de cette approche, certaines Géographies développées par des géographes francophones à propos des trois États au programme invitent à des **pistes novatrices d'étude**, tant du point de vue conceptuel que de celui des objets retenus. L'intérêt pour **le local** y trouve une dimension particulière, avec des questionnements sur des lieux comme les *gated communities* ou les *mall*, ces vastes centres commerciaux dont un seul peut être l'objet d'une étude. La puissance culturelle des États-Unis se fonde aussi sur des territoires comme les parcs d'attraction Disney, qui fournissent des images parlantes de la postmodernité et de ses paysages fondés sur des codes nouveaux. Des études novatrices sur **l'espace public** – dans toute sa diversité – ont, dans la Géographie française, considéré en premier les réalités de toute l'Amérique. Les différents travaux de G. Capron font autorité pour considérer les espaces publics urbains à travers leurs traits morphologiques et les rapports exprimés par les usagers comme les autorités gestionnaires à leur propos.

1. J.-P. CHARVET, *Les Greniers du monde*, 1985, Economica.

2. G. DOREL, *Agriculture et grandes entreprises aux États-Unis*, 1985, Economica.